

REPUBLIQUE FRANCAISE - VILLE DE BAYONNE (PA)

O/J N°31

Séance du 05 juin 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 mai 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Pocq à Mme Candillier ; Mme Meyzenc à Mme Durruty ; M. Uhaldeborde à M. Murat ; Mme Capdevielle à Mme Aragon ; M. Etcheto à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Acquisition de 140 dessins de Dominique Duplantier – Dépôt auprès du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

A l'issue de l'exposition temporaire présentée au Musée Basque et de l'histoire de Bayonne durant l'été 2012 « Bayonne, Portraits d'une ville », la Ville de Bayonne a acquis par délibération du 12 décembre 2013, les dessins originaux réalisés par Dominique Duplantier à l'occasion de cette manifestation prestigieuse.

Cet ensemble de 140 dessins, libre de droit d'auteur et de reproduction, qui retrace l'évolution historique et architecturale de notre ville, constitue un patrimoine artistique tout à fait exceptionnel qui mérite d'être conservé au sein des collections du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et valorisé à l'occasion d'expositions et de manifestations menées au titre du label Ville d'art et d'histoire.

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser le dépôt de cette collection auprès du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.